

Saint-Maurice

INFO

{JUILLET-AOÛT 2017}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

A photograph of four diverse children (two girls and two boys) of various ethnicities playing tug-of-war in a grassy park. They are all smiling and pulling on a rope. The background is a bright, sunlit area with trees, creating a warm and joyful atmosphere. A semi-transparent green circle is overlaid on the bottom half of the image, containing the main title.

Bonnes Vacances à tous

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ DOSSIER DU MOIS



P.8-9-10

◇ FORUM DES ASSOCIATIONS



P.16

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier du mois / 8-9-10

Animations jeunes / 11

Solidarité / 12

Musicales / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

FÊTE NATIONALE – FEU D'ARTIFICE
14 juillet

22h30 – Quai Fernand Saguet près du pont de Charenton

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS
25 août

18h – Dépôt de gerbe place Charles de Gaulle

FORUM DES ASSOCIATIONS
9 septembre

14h – Mini-stade face au centre sportif
9 avenue de la Villa Antony

Saint-Maurice **INFO** :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhar.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Fotolia - Service Communication - Yvan Lastes - Gérard Ledig.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.





Enfin ! L'été est là et, avec lui, la promesse de temps un peu plus pour soi. Peut-être êtes-vous déjà partis ? Peut-être comptez-vous encore les jours qui vous séparent de vos congés bien mérités ? Peut-être, aussi, serez-vous dans l'impossibilité de partir en vacances, pour des raisons de santé ou parce que vous ne pouvez, hélas, vous le permettre ? A toutes et à tous, je veux souhaiter un bel été, où que vous le passiez et plus encore si vous restez à Saint-Maurice.

Comme chaque année, nous serons vigilants à celles et à ceux, en particulier les plus jeunes, qui ne peuvent partir : nous leur proposerons toutes sortes d'activités, de sorties, d'animations pour leur faire passer de jolis mois de juillet et d'août. De même, nous serons très attentifs à nos Seniors : la chaîne de solidarité est mobilisée, prête à agir pour venir en aide aux personnes isolées. L'été à Saint-Maurice sera d'abord solidaire.

Pendant ce temps, nous ne resterons pas inactifs. La ville et ses agents communaux, plus que jamais, travaillent. La rentrée scolaire, déjà, s'annonce et les travaux dans les bâtiments communaux doivent intervenir rapidement pour que tout soit en ordre le jour J. Pas de bouleversements à attendre mais la poursuite méthodique de notre programme, notamment pour l'entretien et la modernisation de nos écoles.

Et puisque nous parlons école, je tiens à rassurer toutes celles et tous ceux qui s'interrogent sur l'organisation de la prochaine rentrée. Contrairement à d'autres communes du Val-de-Marne, j'ai décidé qu'à la question des rythmes scolaires à nouveau posée par le Ministre de l'éducation nationale, nous n'apporterons pas une réponse précipitée. Le décret du Gouvernement est paru trop tardivement, fin juin, pour qu'une concertation véritable puisse avoir lieu avec les parents d'élèves et les enseignants. Nous prendrons donc notre temps pour décider ensemble ce qui est le mieux pour nos enfants.

Qu'il s'agisse de nos équipements scolaires, sportifs ou culturels – comme en témoigne le dossier que ce numéro consacre à notre conservatoire municipal, des activités que nous proposons, des aides ou des solutions que nous proposons aux familles, des investissements que nous décidons ou que nous obtenons de haute lutte (comme le nouveau revêtement routier révolutionnaire que l'on vient de poser sur l'autoroute le long du quai de la République et qui divise par deux les nuisances sonores), tout prend son sens dans le soin que nous portons, jour après jour, à votre qualité de vie.

Bonnes vacances à tous !

Tous Cordialement

Christian CAMBON
Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Bonne fête aux *mamans* !

Samedi 10 juin, salle Louis Jovet, Christian Cambon a perpétué la tradition de souhaiter une bonne fête aux mamans mauritiennes en présence de Michel Herbillon, notre député. Étaient conviées, les mères de trois enfants ou celles qui en élèvent seules deux, ainsi que les mamans de plus de 65 ans. Cette réception a été aussi l'occasion de donner les résultats du concours de dessins de l'AGF qui avait pour thème cette année "Voyage, voyage... À la découverte d'un monde lointain". Une matinée pleine de tendresse.



Ils illustrent l'agenda de la *Ligue contre le cancer*

Les enfants de nos écoles ont participé une nouvelle fois au concours de dessins organisé par la Ligue contre le cancer. Quatre œuvres mauritiennes ont été choisies pour illustrer l'agenda scolaire 2017/2018 qui a été offert à tous les futurs CM2 du Val-de-Marne avant leur départ en grandes vacances. Cet outil de prévention les informera de manière ludique tout au long de l'année sur les bonnes pratiques pour être en pleine forme.



Fête de la musique avec *Hip Your Hop*

Le Théâtre du Val d'Osne a vibré aux sons du hip hop le 21 juin pour la Fête de la Musique. L'association Mauritienne Hip Your Hop a invité les jeunes de Saint-Maurice à partager sa passion le temps d'une soirée. Des groupes de divers horizons se sont joints aux membres de l'association pour cette fête mémorable.



Sympathiques bric-à-brac

Les chineurs et amateurs de bonnes affaires étaient cette année encore au rendez-vous des deux brocantes mauritienne. Le 25 juin, l'Association Générale des Familles a ouvert les festivités avec la brocante du quartier du Plateau. Le 2 juillet, bravant le mauvais temps, le Comité des fêtes de Saint-Maurice a pris le relais quartier Montgolfier. Merci aux organisateurs pour ces moments conviviaux.



Une journée **inter** **générationnelle** **réussie**

Mercredi 7 juin, le Conseil des Seniors a organisé un grand pique-nique avec les enfants du centre de loisirs des Bords de Marne. Après un repas partagé, les animateurs et les enfants ont proposé de petits spectacles aux seniors. L'association Les Happy Culteurs a piqué la curiosité des petits comme des grands avec la visite de son rucher. Une journée de petits bonheurs tout simples comme on les aime.





Les horaires d'été et les dates de fermeture de certains équipements municipaux

-L'espace emploi de Saint-Maurice sera fermé du **31 juillet au 25 août**. Le public sera accueilli du **31 juillet au 4 août** inclus et du **21 au 25 août** inclus à la Direction de l'Économie et de l'Emploi de Charenton de **9h à 12h**.

-Le service Affaires générales / état civil sera fermé tous les samedis matin du **15 juillet au 19 août inclus**.

-La crèche des Dauphins, la crèche des Goélands, la crèche Delacroix, le Centre de Protection Infantile et le Relais Assistantes Maternelles seront fermés du **7 au 27 août inclus**.

-La crèche Familiale sera fermée du **31 juillet au 27 août inclus**.

-La crèche des Diablotins et la Halte-garderie des Petits Mousmes seront fermées du **31 juillet au 21 août inclus**.

-La médiathèque Delacroix sera ouverte du **11 juillet au 26 août inclus** les mardis de **13h à 19h**, les mercredis de **10h à 18h** et les vendredis de **13h à 18h**.

-La médiathèque Montgolfier sera ouverte en juillet les mercredis de **14h à 18h** et les samedis de **10h à 13h**. Fermeture le **15 juillet et au mois d'août**.

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Pour célébrer notre Fête nationale, un feu d'artifice sur le thème de l'opéra céleste est organisé **dès 22h30** quai Fernand Saguet (pont de Charenton). Laissez-vous emporter dans un univers illuminé d'étoiles scintillantes et de comètes éblouissantes !

Un nouveau revêtement anti-bruit sur l'A4 : une avancée majeure pour votre qualité de vie



La nuit du 19 au 20 juin, Christian Cambon a assisté au démarrage des travaux en présence de Valérie Péresse, Hervé Gicquel, Michel Herbillon et Olivier Dosne.

En juin, la Direction interdépartementale des Routes d'Île-de-France (DiRIF) a procédé au renouvellement de la couche de roulement de l'autoroute A4, entre la porte de Bercy et Saint-Maurice (dans le sens province-Paris), sur laquelle circulent plus de 220 000 véhicules par jour.

Cette couche a été remplacée par un **nouvel enrobé dont les caractéristiques techniques permettent une diminution très sensible (au moins 5 décibels) du bruit de roulement**.

Christian Cambon a obtenu de la présidente du Conseil régional d'Île-de-France, Valérie Péresse, que ce chantier soit prolongé du pont de Charenton jusqu'à l'amont de la bretelle d'accès de Saint-Maurice, à proximité du Moulin de la Chaussée, c'est-à-dire jusqu'au commencement des murs de protection phonique. Le quai de la République bénéficie enfin d'un aménagement attendu par tous les riverains.

Eau Solidaire



L'eau est une charge souvent moins lourde que le gaz ou l'électricité, mais chacun peut connaître des difficultés pour faire face à certaines échéances. Si tel est votre cas, **le Syndicat des Eaux d'Île-de-France et son délégataire Veolia Eau d'Île-de-France, proposent des aides adaptées** pour les abonnés qui reçoivent une facture d'eau et pour les non-abonnés qui paient l'eau dans leurs charges.

Vous êtes abonné au service de l'eau et vous recevez une facture d'eau : contactez au plus vite le Centre Relation Client au 09 69 369 900 Numéro Cristal (appel non surtaxé). Selon votre situation, le règlement de votre facture en plusieurs fois pourra vous être proposé afin d'éviter les pénalités de retard. D'autres solutions comme l'Aide Eau Solidaire peuvent être étudiées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Vous n'êtes pas abonné au service de l'eau et vous payez l'eau dans vos charges : contactez directement le CCAS qui, en fonction de votre situation, pourra vous attribuer une Aide Eau Solidaire. Celle-ci sera versée au gestionnaire de votre logement qui la déduira de vos charges.

Christian Cambon élu à la tête de la Commission des affaires étrangères du Sénat

Mercredi 12 juillet dernier Christian Cambon a été élu président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Il succède à Jean-Pierre Raffarin, ancien 1^{er} ministre qui quitte la vie politique. Cette commission est l'une des sept commissions permanentes du Sénat. Les 57 sénateurs qui la composent examinent notamment les projets de loi de ratification des traités et accords internationaux, le budget de la défense et la loi de programmation militaire.

Pour Christian Cambon « C'est une importante responsabilité dans le contexte international actuel alors que l'état de nos forces armées est très inquiétant ».



Travaux d'été

La Municipalité profite des mois d'été pour engager un certain nombre de travaux dans les bâtiments municipaux :

Crèche Delacroix : installation de la climatisation et réparation des portes coulissantes.

Crèche des Goélands : installation de la climatisation.

Crèche des Dauphins : installation de la climatisation.

Maternelle Delacroix : travaux d'entretien courant et protection sur les pylônes.

Maternelles Centre et Plateau : travaux d'entretien courant.

Maternelle Gravelle : réfection des murs dans quatre classes.

Primaire Centre : rénovation des murs dans quatre classes et de la loge de la gardienne.

RPA : rénovation de quatre logements.

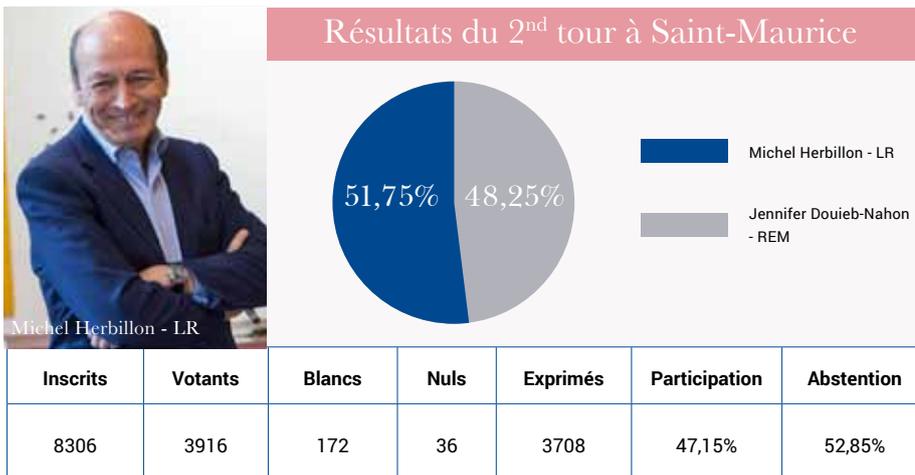
Voirie

La Ville réalisera du 7 au 11 août 2017 des travaux de rénovation de voirie rue du Val d'Osne (entre la rue des Epinettes et la place Jean Jaurès). Durant cette période seront instaurées :

- une interdiction formelle de stationner.
- une interdiction de la circulation routière. La déviation s'effectuera par la rue des Epinettes, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny puis vers la rue de la République et la rue de Paris à Charenton.
- une modification de la circulation routière pour les riverains et les véhicules d'intervention d'urgence. Ces derniers seront autorisés à circuler sur une demi-chaussée (côté opposé au chantier) en contre sens de circulation par la place Jean Jaurès avec une limitation de vitesse à 20 km/h.
- une déviation de la ligne 111 par la rue de la République et le quai des Carrières à Charenton puis le quai de la République vers la rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice.

Résultats des élections législatives

Michel Herbillon a été réélu Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Saint-Maurice, Charenton, Maisons-Alfort et Joinville-le-Pont) au second tour des élections législatives, avec 57,99% (20 706 voix), dimanche 18 juin 2017.



Fermeture d'été de la Poste Montgolfier

Le bureau de Poste du quartier Montgolfier sera fermé du **8 au 29 août 2017**. Il reprendra ses horaires habituels **dès le 30 août**. Durant cette période, vous pouvez vous rendre au bureau situé au 23 rue du Maréchal Leclerc, ouvert du lundi au vendredi de **10h à 12h30** et de **14h à 19h**, le samedi de **10h à 13h**. Les services de La Poste sont accessibles en ligne : www.laposte.fr

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE OLIVIER MESSIAEN

PROXIMITÉ ET EXCELLENCE

Le Conservatoire de Saint-Maurice est l'une des très belles vitrines culturelles de notre Ville. Ouvert à tous, enfants comme adultes, il offre aux Mauritiens la possibilité de découvrir, d'apprendre et de pratiquer la musique ou le théâtre de façon individuelle ou collective dans un cadre moderne et convivial à l'acoustique exceptionnelle.



Une équipe investie

Le Conservatoire possède une équipe pédagogique de haut niveau, dynamique et enthousiaste. Les professeurs, tous diplômés, dispensent avec rigueur et passion un enseignement de qualité tout en favorisant la créativité et la spontanéité de chaque élève.

Une large palette de disciplines enseignées

Piano - orgue - violon - violoncelle - guitare - flûte traversière - hautbois - clarinette - saxophone - corne - trompette - batterie - percussion - formation musicale - éveil musical - chant - chant choral - atelier lyrique - atelier improvisation - ensembles instrumentaux - art dramatique.

L'enseignement

L'apprentissage s'effectue sur trois cycles d'environ quatre ans qui peuvent être précédés d'un cycle d'éveil. Le premier cycle concerne l'acquisition des bases, le deuxième leur approfondissement et, enfin, le dernier, l'accès à l'autonomie. En fin de troisième cycle, l'élève reçoit un diplôme attestant d'un niveau d'artiste amateur.

Sensibilisation des élèves dans les écoles

Trois DUMistes, titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, interviennent dans les écoles de la Ville, de la Grande Section au CM2, 21h par semaine. Ils accompagnent les enseignants pour monter des projets autour de la musique grâce à leurs compétences techniques et un apport instrumental. Ces interventions entrent dans le cadre de la politique éducative de la Ville qui cherche à diversifier les approches pédagogiques et à sensibiliser les enfants à d'autres disciplines que celles traditionnellement enseignées à l'école.

Interventions hors les murs

Fidèle à sa tradition d'ouverture sur la ville et de promotion de la culture, les élèves du conservatoire proposent des concerts ou représentations théâtrales dans différents lieux de la commune (églises, théâtre du Val d'Osne, médiathèque...). Trois Heures Musicales (concerts de musique de chambre ouverts à tous et gratuits) sont également proposées par les professeurs.

LE CONSERVATOIRE C'EST : 14 salles portant chacune le nom d'une personnalité musicale ou théâtrale française et 1 auditorium de 100 places

20 disciplines enseignées

228 heures de cours données par semaine

22 professeurs (musique, ateliers d'éveil, chorale...)

380 élèves dès 4 ans

40 concerts, auditions, représentations théâtrales chaque année

≡ RENTRÉE 2017 - 2018 INSCRIPTIONS ≡

Vendredi 8 septembre

-De **15h30 à 20h** : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 2^e année (D2) et 1^{er} cycle 3^e année (P1).

-De **17h30 à 20h** : inscriptions en art dramatique pour les anciens élèves.

Samedi 9 septembre

-De **9h à 12h30** : inscriptions en formation musicale 2^e cycle 2^e année (E2), 2^e cycle 3^e année (M), 3^e cycle 1^{ère} année (FE) et des anciens élèves adultes.

Lundi 11 septembre

-De **15h30 à 20h** : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 4^e année (P2), 2^e cycle 1^{ère} année (E1) et les anciens élèves adultes.

Mardi 12 septembre

-De **15h30 à 20h** : inscriptions en formation musicale (adultes), éveil musical 1 (4 ans), éveil musical 2 (5 ans), éveil musical 3 (6 ans) et des nouveaux élèves adultes pour toutes les disciplines musicales.

-De **17h30 à 20h** : inscriptions en art dramatique (nouveaux élèves).

Mercredi 13 septembre

-De **10h à 12h** et de **15h30 à 20h** : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 1^{ère} année (D1), des nouveaux élèves enfants pour toutes les disciplines musicales.

L'inscription (mais pas le choix des horaires) pour les cours instrumentaux sera enregistrée le même jour que l'inscription à la formation musicale. > Reprise des cours le **lundi 18 septembre 2017**.

UN PEU D'HISTOIRE...

" La musique est une loi morale, elle donne une âme à nos cœurs, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination. Elle est un charme à la tristesse, à la gaieté, à la vie, à toute chose. Elle est l'essence du temps et s'élève à tout ce qui est de forme invisible, mais cependant éblouissant et passionnément éternelle. "

(Platon v.428- v.348 avant Jésus-Christ).

Si dans son plus jeune âge, Saint-Maurice fût uniquement connu pour la présence dans ses hôpitaux d'un célèbre bassoniste et flûtiste virtuose, François Devienne¹, il n'en demeure pas moins que la ville a su très tôt développer l'art et la culture. Dès le XIX^e siècle, dans la tradition des fanfares populaires, s'organise une troupe sous la houlette de la famille Cuif. La présence de la Garde nationale transforme ce rassemblement bon enfant en une Harmonie municipale au début du XX^e siècle. L'après Première Guerre mondiale et l'introduction plus générale du Jazz en France, voit l'apparition d'une première École de musique qui ne survit pas au second conflit. Les associations se mobilisent pour proposer aux mauriciens des bals, concerts ou même opéras. Malgré de nombreuses sollicitations des habitants, la recréation d'une institution est tardive. Il faut attendre octobre 1972 pour que 72 élèves fassent leur entrée dans une École de musique municipale dirigée par un ancien musicien militaire, Pierre Vincent. À l'étroit et utilisant des locaux de l'Hôtel de Ville,

un projet de bâtiment dédié à la musique s'élabore. En 1986 les travaux de création d'un espace dédié se concrétisent. Aussi la même année, l'École devient par délibération du Conseil municipal, Conservatoire. En hommage au grand compositeur français de son temps, il est baptisé Olivier Messiaen². Ce dernier inaugure le bâtiment (situé dans les locaux de l'actuelle Police municipale) le 21 janvier 1991. Le Directeur partant en retraite, la Ville engage en 1992 un musicien de renommée internationale, le flûtiste Loïc Poulain. La mise en place de classes d'éveil musical et d'apprentissage aux plus jeunes, rendent les locaux trop étroits. De plus le bâtiment n'est pas adapté acoustiquement à l'enseignement d'instruments. À l'image de nombreux Conservatoire d'Île-de-France et profitant des locaux abandonnés de la menuiserie Ternois, situés en face, un projet de complexe artistique et sportif voit le jour. Le 21 juin 2008, les quasi 4000 m² du nouveau conservatoire Olivier Messiaen ainsi que la salle du Verseau sont inaugurés lors d'une fête inoubliable. À la rentrée 2016, 380 élèves étaient inscrits pour suivre l'enseignement d'instruments de musique, d'art dramatique ou de chant.

¹ François Devienne est né à Joinville, Haute-Marne, en 1759 et mort à l'Asile de Charenton - Saint-Maurice, aujourd'hui Hôpital Esquirol, suite à semble-t-il un surmenage en 1803. Il était surnommé le « Mozart français ».

² Olivier Messiaen (1908-1992) : compositeur, organiste et pianiste français, à un rayonnement international de par ses compositions et son enseignement de la musique.



Informations pratiques

30 bis rue du Maréchal Leclerc

Directeur : Loïc Poulain

Tél : 01 45 18 81 59

Mail : conservatoire@ville-saint-maurice.fr

Horaires du secrétariat :

lundi : 13h30-19h, mardi, jeudi et vendredi : 10h-12h et 13h30-19h, mercredi 9h-12h et 13h30-18h30, samedi : 9h-10h30.

École de musique, 21 novembre 1975

Ne soyez pas gourde, recyclez !

Charlotte Gentric, habitante de Saint-Maurice, est à l'initiative d'un geste citoyen fort sympathique : la collecte et le recyclage de gourdes de compote et de capsules de café au profit d'une association de défense des petits chiens.

Ces déchets polluants ne sont pas recyclés dans le circuit classique et encombrant nos poubelles alors qu'ils peuvent être valorisés. Cette jeune maman de deux enfants collecte et stocke les gourdes de compotes et de crèmes dessert vides ainsi que les capsules Tassimo et Lipton. Dès que leur nombre est suffisant, un transporteur vient les chercher pour les porter à la société Terracycle qui reverse une petite somme d'argent directement sur le compte de l'association « Teckels Sans Doux Foyer » deux fois par an. Cette association loi 1901 vient en aide aux petits chiens. Forte de ses 425 adhérents, elle en a déjà secouru plus de 1000 !

Depuis quelques semaines, le Conseil Municipal des Enfants a décidé de l'aider dans son initiative en collectant les compotes du goûter des



enfants du centre de loisirs élémentaire Gravelle. La première récolte est un succès avec 500 gourdes et 270 capsules (soit 5 kilos de chaque et environ 7€ récolté pour l'association).

Amis des bêtes et de la planète, n'hésitez pas à participer vous aussi en déposant vos gourdes et capsules à l'école élémentaire Gravelle pour les enfants qui y sont scolarisés ou en contactant directement Charlotte Gentric. Ces collectes prennent de l'ampleur et le montant d'argent récolté est en plus en plus élevé même si cela reste modeste pour l'instant !

Plus d'information sur l'association :

06 16 64 40 98 - teckelsdf@orange.fr - www.teckelsandsdouxfoyer.org

Cet été, venez à la médiathèque pour créer vos propres vidéos !

La médiathèque Delacroix vous propose un atelier autour de la création de mashup du 31 juillet au 4 août. Le mashup est une technique qui consiste à mixer en direct sur une « table de montage » des extraits vidéos, des musiques, des bruitages et des doublages voix, le tout par le biais de simples cartes et d'un micro.

Informations pratiques

Atelier mashup à partir de 11 ans - Inscriptions au 01 45 18 81 71 auprès de la Médiathèque Delacroix (29, rue du Maréchal Leclerc).



⇒ Inscriptions périscolaires ⇐

Vous pouvez inscrire vos enfants à la restauration, aux accueils périscolaires et aux accueils de loisirs depuis le **10 juillet** en utilisant le formulaire sécurisé de préinscription en ligne (www.ville-saint-maurice.com) ou en retirant le dossier auprès de l'Accueil Famille.

Agenda



Déjeuner guinguette

Judi 13 juillet

Chez Gégène

Bienvenue à la célèbre guinguette des bords de Marne à Joinville-le-Pont !

Déjeuner suivi d'un après-midi dansant.

Participation sur inscription : **15€**

Départ du car à 11h.

Excursion

Mardi 18 juillet

Journée à Cabourg

Déjeuner au restaurant « Le beau site » suivi d'un après-midi libre au bord de l'eau.

Participation sur inscription : **35€**

Départ du car à 8h.

Atelier

Judi 20 juillet

Réalisation d'un cordon à lunettes

Avec Fanny Plume de 14h à 16h.

Participation sur inscription : **5€**

Départ du car à 13h30.

Ciné-club

Mardi 25 juillet

La vache

Projection à 14h à l'Espace Delacroix.

Comédie avec Jamel Debbouze et Lambert Wilson.

Un paysan algérien décide de rallier à pied le Salon de l'Agriculture à Paris avec sa vache Jacqueline. Un périple plein d'humour et de tendresse, une belle aventure humaine.

Participation sur inscription : **2€**

Départ du car à 13h15.

Visite guidée

Mardi 19 septembre

Maison de Chateaubriand

La Vallée-aux-Loups (Hauts-de-Seine) est indéniablement liée à la mémoire de l'écrivain. C'est là, en effet, que s'exprime toute la dimension de l'homme, à la fois écrivain, homme politique, voyageur et botaniste.

Participation sur inscription : **15€**

Départ du car à 12h45.

En cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas la Chaîne de Solidarité !

Cette année, nous avons connu de très fortes températures dès le mois de juin. Si l'été s'avère tout aussi caniculaire, pensez à vous inscrire à la Chaîne de Solidarité dès maintenant, c'est rapide et gratuit.

En effet, dès que les températures deviennent extrêmes, été comme hiver, le Centre Communal d'Action Social met en place la Chaîne de Solidarité. Elle concerne toutes les personnes qui pourraient avoir besoin d'aide : seniors, malades ou personnes handicapées. N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire vos proches au 01 45 18 80 57 afin d'être contacté par nos services en cas de problèmes climatiques. Une fois inscrit, vous serez contacté par le CCAS et pourrez composer le numéro d'urgence suivant : **0 800 600 611 tous les jours 24 h/24 en cas de besoin.**

Quelques conseils utiles pour supporter la canicule

SE PROTÉGER



AVANT

- S'inscrire à la Chaîne de Solidarité !
- Rester en contact tous les jours avec ses proches âgés, isolés ou fragiles.
- Demander conseil à son médecin en cas de maladies chroniques ou de traitement médicamenteux régulier.

PENDANT

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Éviter tout effort physique ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Fermer ses volets le jour pour garder un peu de fraîcheur ;
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, supermarché...).

Ils ont répondu à l'appel

En ce dimanche d'élections législatives, les conseils municipaux de Saint-Maurice et de Charenton, les représentants des anciens combattants, des membres des Conseils Municipaux des Enfants et quelques habitants se sont réunis autour de la stèle du Général de Gaulle à Charenton afin de commémorer cet acte déterminant de la Seconde Guerre mondiale. Il y a 77 ans, le 18 juin 1940 depuis la radio de Londres, Charles de Gaulle, officier inconnu à l'époque, a appelé les Français à ne pas renoncer à se battre et à le rejoindre. « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! » Cette cérémonie, toujours émouvante, permet de rappeler aux plus jeunes ce tournant de la guerre. Un devoir de mémoire qui doit perdurer de génération en génération.



Les mélomanes étaient au rendez-vous pour assister aux trois concerts exceptionnels organisés dans le cadre intime de l'église communale : le virtuose du piano, François Dumont, le duo Sophie Koch, mezzo-soprano, et Michel Dalberto au piano puis les jeunes artistes du Quatuor Zaïde.

Fidèle à sa politique tarifaire abordable, ce festival rapproche la grande musique de tous les habitants, habitués ou non des grandes salles de concert. Des ateliers pour les enfants des écoles en partenariat avec les Concerts de poche ont également été organisés en parallèle. Vive la musique !



Quatuor Zaïde



Sophie Koch & Michel Dalberto



François Dumont



Christian Cambon & Loïc Poulain remercient nos partenaires et en particulier les Concerts de Poche.



Michel Dalberto

Nouveau succès dans la lutte contre les nuisances sonores de l'A4 !

Le lancement des travaux d'isolation phonique de l'autoroute A4 constitue un beau succès. Ils se traduiront par un grand progrès pour les Mauritiens les plus exposés.

C'est l'aboutissement d'une action persévérante. Depuis son élection à la Mairie de Saint-Maurice, en 1989, Christian Cambon a inlassablement œuvré à l'amélioration de la vie des riverains de cette autoroute qui déverse 250 000 véhicules jour et dont la construction a failli emporter le moulin de la Chaussée, désormais Centre de Formation supérieur par l'Apprentissage grâce à lui. La construction des murs anti-bruit a déjà considérablement amélioré la qualité de vie, mais des progrès étaient encore nécessaires.

C'est le fruit d'un formidable travail d'équipe, unissant les maires des 4 communes concernées : Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice bien sûr. La bonne entente, l'esprit d'équipe et un dialogue permanent entre les maires, leur action militante auprès de l'Etat et de la Région ont permis d'aboutir. Saluons à cette occasion la méritoire réélection de notre député, Michel Herbillon, dont l'engagement sans faille et la présence sur le terrain ont été reconnus. Nous sommes heureux du succès de ce grand ami fidèle de Saint-Maurice !

Ces travaux sont également l'illustration d'une action vigoureuse de la nouvelle majorité régionale qui a lancé, sous l'impulsion de sa Présidente Valérie Pécresse, un ambitieux Plan Anti-Bouchons de 250M€ qui se met en œuvre, dès à présent, avec une première portion d'autoroute.

Sur place le lundi 19 juin, à 23h30, j'ai eu la chance de participer avec mon collègue Alain Guetrot au lancement officiel du chantier. Rendons hommage aux personnels des services de la route qui travaillent dans des conditions éprouvantes et méritent toute notre considération et notre respect.



Igor SEMO,
Maire-adjoint chargé des finances, du
personnel et de l'audit municipal
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Notre ville, c'est l'affaire de tous

En ce début d'été, je vous souhaite de bonnes vacances. Un sondage publié en mai 2016 par l'Association des Maires de France montrait que trois Français sur quatre (73%) étaient attachés à leur Commune. Sans doute, ce résultat montre-t-il que les administrés ont un lien privilégié avec leurs maires et les conseillers municipaux. Vous avez pu constater leur engagement au travers de projets, de petites actions du quotidien mis en œuvre avec professionnalisme par les personnels de la ville. Au-delà des plans d'économie, que chacun pourra ou pas trouver justifiés, qu'elle à du faire, notre ville est avant tout riche de ses habitants qui bien que venant d'horizons différents partagent un espace commun.

Mauritienne depuis 2005, j'ai pu m'apercevoir des améliorations qui se sont opérées sur notre ville au cours de la décennie (équipements sportifs, logements, solidarité...).

Pour autant, concernant certains engagements, comme la propreté de nos quartiers, les efforts doivent être poursuivis (dépôts sauvages, déjections canines...). De même en terme de démocratie locale et de numérique pour permettre une meilleure interaction avec les citoyens.

Comme toujours, je continuerai à faire partie de ceux qu'on appelle désormais... les constructifs !



Patricia RICHARD,
Conseillère municipale
PatriciaRichard1967@gmail.com

A4 • Une innovation peut en cacher une autre

Beaucoup de bruit et de communication autour d'une innovation pour réduire la pollution phonique sur l'A4. Certes les mauritiens apprécieront le revêtement innovant qui va diviser par 3 l'énergie sonore produite par les pneus. Nous subissons le passage de 250000 véhicules/jour, ce n'est pas rien. Mais nous restons sur le postulat du tout routier ultra majoritaire en Ile de France. Trop de camions circulent sur l'A4, ils sont la source de 2 pollutions : bruit et Co², alors que l'on pourrait rouvrir les grands triages ferroviaires et développer le fret fluvial, complétés par la reconquête de la petite ceinture et l'aménagement d'hôtels logistiques permettant d'approvisionner Paris par des véhicules électriques. Inventons le Grand Paris.



Claude NICOLAS,
Conseiller municipal
**Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne**
ccg.nicolas@wanadoo.fr

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Vendredi 14 juillet

> Pharmacie des Quais
58 bis quai des Carrières à Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

Dimanche 16 juillet

> Pharmacie du Centre
67 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 78 78 09

Dimanche 23 juillet

> Pharmacie des deux communes
46 avenue de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 30 juillet

> Pharmacie du Plateau
52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Dimanche 6 août

> Pharmacie Centrale
54 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 13 août

> Pharmacie Mondot
2 rue du Général Leclerc à Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

Mardi 15 août

> Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 20 août

> Pharmacie Montgolfier
10 place Montgolfier à Saint-Maurice
Tél.: 01 48 86 51 60

Dimanche 27 août

> Pharmacie de Gravelle
118 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 18 32

Dimanche 3 septembre

> Pharmacie du marché
68 bis rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 10 septembre

> Grande Pharmacie de Charenton
3 Place des Marseillais, à Charenton
Tél.: 01 43 75 14 68

État civil



Naissances :

Maksen MEDJAHED – Eden GUEZ – Mya THOUAKED – Zacharie BOULDI – Aïda KADDOUR – Assa TRAORE – Therrel et Ethan LOPES DE OLIVEIRA – Alexandre DIDIER – Julia MÜLLER DEL VECCHIO – Sandro BORDAGE – Victor BAXELLERIE – Edgar FAULET QUÉMERAIS

Décès :

Sarah SELLAM veuve CHEKROUN SETTI – Laurent AUTRIVE – Yvette TOUSSAINT

Mariages :

Daniel ATIA et Jessica SFEZ – Florian TAÏEB et Marine LOIRET – Olivier BIDET et Isabelle BONDENET – Tommy DUPONT et Ipek IRDE – David LASCAR et Léa KTORZA

SAINT-AURICE INFO ET VOUS

**Vous ne recevez pas le Saint-Maurice
Info dans votre boîte aux lettres ?**

Contactez le service communication :
communication@ville-saint-maurice.fr



OÙ ACHETER MON PAIN CET ÉTÉ ?

AUX GOURMETS DE SAINT-AURICE

40 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
→ Fermée du 17 juillet au 7 août inclus.

AUX SAVEURS DE SAINT-JEAN

17 rue Paul Verlaine
→ Ouverte tout l'été sauf les samedis et dimanches du 15 juillet au 20 août inclus.

BOULANGERIE AYA

133 rue du Maréchal Leclerc
→ Ouverture normale en juillet et uniquement les vendredi, samedi et dimanche d'août.

MAISON MONTZIOLS

52 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
→ Fermée du mercredi 26 juillet au mercredi 23 août inclus.



Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'événement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'événements particuliers ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.
Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.htm>

FORUM

des

ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre 2017



De 14h à 18h
Renseignements
01 45 18 80 95

Mini-stade face au centre sportif
9 avenue de la Villa Antony

